



**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME**  
**(CNIDH)**



---

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DU POINT FOCAL**

Dans le cadre du projet financé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) voudrait recruter un Assistant du Point Focal de la CNIDH auprès du HCR pour une durée de 6 mois.

Ce poste répond aux termes de référence suivants :

**I. LA DEFINITION DU POSTE :**

**a- Profil :**

- Disposer d'une bonne expérience en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en général, des réfugiés, personnes déplacées internes et rapatriés, ainsi que des apatrides en particuliers;
- Justifier d'une bonne expérience dans les domaines d'écoute, d'orientation, d'investigation et de médiation ;
- Avoir une parfaite connaissance des instruments et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme;
- Etre apte à documenter avec diligence des cas de violation des droits de l'homme et à formuler des recommandations pertinentes en rapport avec les cas reçus;
- Avoir des capacités à organiser et conduire des activités de promotion des droits de l'homme ;
- Avoir des aptitudes à rédiger des rapports et à bien communiquer;
- Connaître le contexte social et politique du Burundi ;
- Etre apte à travailler sous pression et dans une situation d'urgence ;
- Etre apte à travailler dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire ;
- Ne pas appartenir aux organes dirigeants d'un parti politique et ne pas afficher son appartenance politique ;
- Etre capable de tenir en bon état et à sauvegarder les équipements et le patrimoine d'une organisation ;

- Etre apte à initier des activités et à travailler avec un minimum de supervision ;
- Etre apte à respecter et faire respecter l'éthique et les valeurs de la CNIDH.

**b- Conditions à remplir ;**

- Etre de nationalité burundaise ;
- Etre âgé de moins de 50 ans au moment du recrutement;
- Etre titulaire au moins d'un diplôme de Baccalauréat (ou ancienne Licence) en sciences sociales;
- Une expérience dans le domaine de la promotion et de la défense des droits de l'homme au sein d'un service public, dans une organisation nationale, régionale, internationale ou organisation de la société civile s'occupant des droits de l'homme constitue un atout ;
- Justifier d'une parfaite connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, power point, internet, etc.);
- Ne pas avoir été révoqué de la magistrature, de la fonction publique ou d'autres services publics ou privés ;
- Parler couramment le Français et le Kirundi. La maîtrise de l'Anglais et du Kiswahili constitue un atout.

**c- Responsabilités :**

Sous la responsabilité du Président, l'encadrement direct du Point Focal de la CNIDH auprès du HCR et la supervision du Secrétaire Général, le candidat retenu devra :

- Assister le Point Focal de la CNIDH auprès du HCR dans toutes les activités relatives ;
- Appuyer le Point Focal dans la planification journalière, hebdomadaire et mensuelle des activités du projet et dans leur réalisation;
- Identifier le droit et les textes juridiques nationaux, régionaux ou internationaux violés ;
- Collecter des informations sur les saisines parvenues à la Commission et assurer le suivi des saisines jugées recevables par la Commission ;
- Appuyer le Point Focal dans l'organisation des activités de promotion et protection des droits des réfugiés, déplacés internes, apatrides et rapatriés ;
- Participer à des réunions organisées par le HCR et les autres partenaires locaux et en faire rapport à la CNIDH ;
- Appuyer le Point focal dans la production des rapports requis par le HCR;
- En l'absence du Point Focal, assurer la réalisation des activités en cours ;

*SUN*

- Mener toute autre tâche que lui assigne la CNIDH.

## II- DEPOT DE CANDITATURE ET PIECES A FOURNIR.

Les candidatures sont ouvertes à tous les citoyens burundais.

### a- Les pièces à fournir

- Une lettre manuscrite de motivation en Français adressée au Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme avec précision de du poste pour lequel le candidat postule ;
- Des copies de Diplômes certifiées conformes à l'original ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Attestations des services rendus ;
- Trois personnes de référence professionnelle avec leurs contacts ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Tout autre document jugé utile pour justifier l'expérience du candidat.

### b- Dépôt de candidatures

Les dossiers de candidature doivent parvenir au siège de la CNIDH sis **Jonction 21 Boulevard Mwezi Gisabo et 2 Avenue MUYINGA**, en face de l'IPA au **plus tard le 11 juin 2021 à 16h30 dans une enveloppe fermée sans mention du postulant** indiquant uniquement **le Poste auquel in postule**. Le candidat devra signer sur une fiche de dépôt des candidatures présent à la réception de la CNIDH. Les dossiers de candidature incomplets seront rejetés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour passer les tests écrits et interviews. Les dossiers de candidature déposés ne seront pas restitués aux postulants.

